Compagnie d'assurance Combined d'Amérique, succursale canadienne
TSMAV clôture de l'exercice financier 2023

TSMAV

La loi canadienne sur les sociétés d'assurances (LSA) prévoit que les sociétés d'assurance, les sociétés de secours et les sociétés de portefeuille d'assurance fédérales ainsi que les sociétés exploitant une succursale au Canada, respectivement, doivent maintenir un capital suffisant ou un excédent suffisant de leur actif au Canada sur leur passif au Canada.

Le test de suffisance de la marge d'assurance vie (TSMAV) du BSIF, et la ligne directrice A-4 du BSIF, Capital réglementaire et cibles internes de capital, établissent le cadre permettant au surintendant du BSFI de déterminer si les sociétés exerçant des opérations au Canada par l'entremise d'une succursale (de succursales) conservent un excédent suffisant.

(000's CAD)		31-Dec-23	31-Dec-22	Change(%)
Marge disponible	A	521,657	365,228	42.8%
Autres actifs admissibles	B	107,255	92,924	15.4%
Provision d'excédent et dépôts admissibles	C	257,179	323,106	-20.4%
Marge requise	D	471,690	508,954	-7.3%
Ratio du noyau TSMAV : (A + 70%C - B)/D		126.0%	97.9%	28.7%
Ratio total du TSMAV: (A+C)/D		165.1%	135.2%	22.1%

		Total	Noyau
Ratios cibles de surveillance du TSMAV du BSIF		100%	70%
Ratios cibles minimaux du TSMAV du BSIF		90%	55%

- Le ratio total de TSMAV a augmenté de 135,2 % (31 décembre 2022) à 165,1 % (31 décembre 2023). Principalement en raison de la transition vers la norme IFRS17.
- En 2023, le changement dans la marge disponible (A) est attribuable à la déduction de la marge sur services contractuels et à l'augmentation du compte central à la date de transition.
- En 2023, le changement dans la provision d'excédent (C) est attribuable à la mise à jour de la courbe des taux et à l'exclusion des provisions pour risques financiers.
- En 2023, le changement dans la marge requise (D) est principalement attribuable au retrait du scalaire de 5 %.
- Le ratio total demeure supérieur au niveau cible opérationnel de la succursale et bien supérieur au niveau cible aux fins de surveillance.